

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Monsieur F. TIMMERMANS, Attaché
A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/PFD/175802
N/réf. : AVL/cc/BXL-2.129/s.402
Annexes : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Vautier, 29. Institut des Sciences Naturelles.
Construction d'une passerelle depuis la terrasse devant l'entrée principale vers la nouvelle
entrée des groupes.

(Dossier traité par F. Timmermans et S. Buelinckx)

En réponse à votre lettre du 21 novembre 2006, sous référence, reçue le 23 novembre, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis défavorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 6 décembre 2006, concernant l'objet susmentionné.

Le projet a pour but de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite au Musée ainsi que celui des groupes.

La passerelle projetée est un vaste et spectaculaire ouvrage d'art, constitué d'un tablier en acier (structure en profils tubulaires) équilibré au moins partiellement par une structure métallique retenue par des câbles et partiellement en porte-à-faux au-dessus de la rue Vautier. Il est clair que l'auteur de projet a voulu poser là un geste fort.

La nouvelle passerelle monterait à partir de la rue Vautier et se recouperait vers une plate-forme existante donnant accès à l'entrée principale du musée. Elle longerait partiellement un escalier existant. Quelques petits ouvrages secondaires du site seraient démolis ; quelques accès seraient sécurisés. La manière dont l'arrivée se connecterait au dispositif intérieur existant n'est pas documentée.

La CRMS ne s'oppose évidemment pas au principe d'un accès PMR qui répond certainement à une nécessité fonctionnelle.

Par contre, elle estime que l'expression spectaculaire de la structure d'équilibre de la passerelle ne convient absolument pas au caractère résidentiel et relativement intime de la rue Vautier, déjà mis à mal par le Musée même et ses entrées de parking (y compris les cars). Par conséquent, la CRMS demande de renoncer à perpétuer là un « geste » architectural qui n'y a aucunement sa place. Elle plaide pour réaliser un dispositif modeste permettant l'accès aisé des PMR, sans concurrencer l'entrée principale du Musée.

Concernant cette dernière, la CRMS insiste sur la nécessité absolue de réaménager l'accès depuis la chaussée de Wavre, dans l'axe de la rue du Viaduc, par un escalier qui soit confortable et lisible – ce qui n'est pas le cas actuellement. La rue du Viaduc joue un rôle structurant important en mettant en connexion plusieurs quartiers depuis l'arrière de la maison communale d'Ixelles (près de la place Fernand Cocq) avec l'édifice monumental du musée. L'implantation de l'entrée principale à l'intersection de la chaussée et de cette rue garde donc tout son sens (contrairement à l'accès proposé par la rue Vautier). Elle devrait cependant d'être complètement repensée et conçue comme un morceau du tissu urbain (plutôt que comme une zone ségréguée) en exploitant au mieux la situation « en belvédère » d'une sorte de place publique haute par rapport à la chaussée plus encaissée. La dénivellation importante, qui apparaît aujourd'hui comme un handicap, constitue en réalité un véritable atout du point de vue de la scénographie urbaine.

Pour conclure, la CRMS préconise la réalisation d'une entrée pour PMR modeste du côté de la rue Vautier et la mise à l'étude de la restructuration de l'accès principal à partir de la chaussée, dans l'axe de la rue du Viaduc. Il s'agit de reconstruire une bonne connexion du musée avec la ville au moyen d'une scénographie urbaine intelligible, améliorant l'articulation, difficile aujourd'hui, entre la chaussée, le Musée, la rue Vautier et le parc Léopold. Par ailleurs, la Commission estime que la problématique des parkings et des accès en cars doit impérativement être étudiée à un niveau global avant d'intervenir au niveau local, comme proposé pour l'instant. Enfin, et dans ce cadre précis, elle demande de préserver à tout prix les qualités résidentielles de la rue Vautier qui constitue une des dernières enclaves urbaines pittoresques entre la chaussée de Wavre et le quartier des squares.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S.